

n'allant pas, cette femme a éprouvé des privations. Après chacune de ses fausses couches, elle a eu une perte abondante durant environ une semaine. Immédiatement avant sa dernière époque menstruelle (le 18 mai), elle éprouva une frayeur soudaine et de suite la santé s'en ressentit. Le flux sanguin se montra plus abondant que d'ordinaire, avec des caillots et s'accompagna de douleurs lombaires. Venue à la consultation le 24 mai, je lui prescrivis la teinture de chanvre indien. Dès les trois ou quatre premières doses, soulagement, puis cessation de la perte et de la douleur. Le médicament fut pris pour la première fois le 24 mai et continué jusqu'au 6 juin. La malade se trouve maintenant très bien, à l'exception d'un peu de faiblesse. Le 21 juin, retour du flux cataménial, sans caillots ; à peine de la douleur seulement un peu dans les reins. Le 5 juillet, les règles ont duré environ une semaine ; très peu de douleur, pas plus que dans l'état de santé ordinaire ; elle s'est trouvée assez bien depuis, mais elle manque de force ; la nourriture est toujours insuffisante.

Ces deux cas, bien que satisfaisants d'une façon, ne sont toutefois pas aussi frappants qu'ils auraient pu l'être, le flux sanguin exagéré n'ayant pas continué aussi longtemps que dans le premier fait, rapporté ci-dessus. Le suivant est sous ce rapport plus remarquable et fait bien voir l'efficacité et la rapidité d'action du chanvre indien dans les cas appropriés. On remarquera qu'au retour du flux sanguin à l'époque normale de la menstruation, la malade était à la campagne et non soumise au traitement. Si elle eût été à l'hôpital, le chanvre lui eût été prescrit, mais à doses moins fortes, pour soulager la douleur. L'âge de la patiente est, dans ce cas, un autre trait qui mérite d'être noté, quoiqu'il ne soit pas absolument rare que les règles se continuent jusqu'à un âge beaucoup plus avancé.

ONS. IV. — A. C., âgée de cinquante et un ans, mariée depuis trente années, six enfants. De ces six enfants, un, né à huit mois de gestation, ne vécut que quatre jours ; deux autres, nés à terme, moururent quelques heures après leur naissance. Le père et la mère vivants tous deux, le mari bien portant, la femme malade alitée. Celle-ci a travaillé fort, comme journalière, jusque il y a trois ou quatre ans. Elle a commencé à être réglée à l'âge de dix-huit ans, et antérieurement elle avait beaucoup souffert de la tête, des reins et du côté. Elle a eu son premier enfant à vingt ans, le dernier à vingt-sept. Toujours depuis cette dernière époque, elle a été sujette à de la douleur dans l'aîne gauche. Cette douleur venait, puis s'en allait et s'accompagnait de tuméfaction dans cette région ; la douleur disparaissait